



## DECISION DU MAIRE

N° DMA2025-0010

### OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DU PAIEMENT NUMERIQUE A LA SOCIETE SOGELINK

Monsieur le Maire de la Commune de Peyrehorade

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22 ET L.2122-23

VU le Code de la Commande Publique du 1<sup>er</sup> Avril 2019

VU le décret du 1<sup>er</sup> janvier 2020, augmentant le seuil de dispense et de mise en concurrence de 25000€ HT à 40 000€ HT (article 1 du décret N°2019-1344 modifiant l'article R.2122-8 du CCP)

VU les articles R2121-1 à R2121-4 de la commande publique sur les dispositions générales,

VU les articles R2121-6 à R2121-7 de la commande publique sur la prise en compte de la nature des prestations pour les marchés de fournitures et services

VU l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique qui dispose notamment que l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros hors taxes ;

VU l'article R2111-1 de la commande publique qui permet les études et échanges préalables par l'acheteur pour aider à la définition du besoin à la condition de respecter les principes mentionnés à l'article L.3,

VU la délibération du 10 avril 2025 donnant délégation à Monsieur le Maire (4°) de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les conditions suivantes :

VU le vote du budget du 10 avril 2025 et les crédits prévus au budget de l'exercice en cours

**CONSIDERANT** les préconisations de la DGFIP d'évoluer vers un système d'encaissement simplifiées

**CONSIDERANT** l'expérience de la Société SOGELINK dans le domaine des encaissements,

**CONSIDERANT** que la mise en place du système GEOPD (Gestion du Domaine Public) qui permettra grâce à son logiciel et ses équipements d'assurer la gestion des encaissements dans divers domaines (encaissements, marché, voirie, manifestation, parking, gestion des redevances en régie, manifesta

**CONSIDERANT** la fiche matérielle détaillé

**CONSIDERANT** l'offre financière de l'entreprise SOGELINK de huit mille quatre euros, 60 centimes TTC ( 8004.60€ TTC ) qui comprend :



- Les abonnements techniques annuels soit 1040€ HT annuel soit 1248€ TTC
- Les abonnements de paiements CB + PAYFIP-GEOPD soit 810€ HT soit 972€ TTC
- Le matériel + prestations de mise en service + formation soit 4820.50€ HT soit 5 784.60€ TTC

**Monsieur le Maire décide,**

**ARTICLE 1 :**

D'attribuer le marché à l'entreprise SOGELINK pour un montant de 8004.60€ TTC

**ARTICLE 2**

Monsieur le Maire est chargé en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision

**ARTICLE 3 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage, de sa notification ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal Administratif de PAU pourra être saisi par requête déposée via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Peyrehorade, le 30/04/2025  
Le Maire, Didier SAKELLARIDES



William ILUNGA  
 +3304 75 00 28 32 - +330682735975  
 william.ilunga@sogelink.com

MAIRIE DE PEYREHORADE  
 14 rue Alsace Lorraine  
 40300 PEYREHORADE

### OFFRE GEODP

#### ABONNEMENT GEODP

Début le 01/07/2025 pour une durée de 1 an  
 Abonnement plateforme GEODP

QTÉ	PU HT (€)	REMISE (%)	NET HT (€)
1,000	500,000		500,00

#### ABONNEMENT MODULE PLACIER

Début le 01/07/2025 pour une durée de 1 an  
 Inclus hébergement des données, maintenance et assistance

1,000	300,000		300,00
-------	---------	--	--------

#### ABONNEMENT APPAREIL MOBILE

Début le 01/07/2025 pour une durée de 1 an  
 Tarif par appareil mobile

1,000	120,000		120,00
-------	---------	--	--------

#### ABONNEMENT DATA M2M

Début le 01/07/2025 pour une durée de 1 an  
 Tarif par appareil mobile

1,000	120,000		120,00
-------	---------	--	--------

### ABONNEMENTS OPTIONNELS GEODP

#### ABONNEMENT PAIEMENT CB

Début le 01/07/2025 pour une durée de 1 an  
 Par appareil et par compte de dépôt  
 Solution de paiement NEPTING  
 Transactions illimitées  
 Accès portail NEPTING Infogérance

1,000	360,000		360,00
-------	---------	--	--------

#### ABONNEMENT PAIEMENT EN LIGNE PAYFIP-GEODP

Début le 01/07/2025 pour une durée de 1 an  
 Protocole d'échange vers Payfip-Règle  
 Pointage automatique des paiements dans Geodp  
 Protocole d'échange vers Payfip-Règle, Pointage automatique des paiements dans Géodp

1,000	450,000		450,00
-------	---------	--	--------

### MATÉRIEL GEODP

#### PACK PAX A920 PRO

Pax A920 pro + Housse + carte SIM + 1 carton de 50 Bobines  
 Remise valable jusqu'au 31/05/2025

1,000	815,000	30,00	570,50
-------	---------	-------	--------

### PRESTATIONS GEODP

#### MISE EN SERVICE GEODP

Le contenu de la prestation est décrit en annexe

1,000	750,000		750,00
-------	---------	--	--------

#### MISE EN SERVICE APPAREIL MOBILE

Paramétrage par appareil / Test de fonctionnement / Assurance qualité

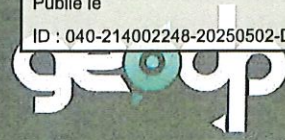
1,000	240,000		240,00
-------	---------	--	--------

#### MISE EN SERVICE PAIEMENT CB



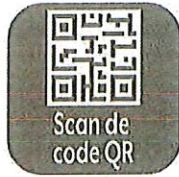
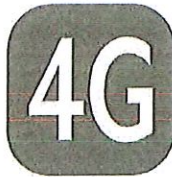
# FICHE MATÉRIEL

**PAX**  
A920



## AVANTAGES PRODUIT

- 3 en 1 : Facturation / encaissement / édition de tickets
- Écran tactile capacitif de 5"
- Batterie de capacité 5250mAh
- Caméras avant et arrière
- Imprimante thermique



## LE LOGICIEL

- Encaissements simplifiés
- Envoi des données en temps réel
- Édition des tickets
- Paiement par carte bancaire
- PLACIER

[WWW.GEODP.COM](http://WWW.GEODP.COM)

Solution éditée par la société ILTR - FRANCE

35 rue du Château d'Orgemont - 49 000 - Angers

Contactez nous : tel : 02 . 41 . 72 . 16 . 33 \_ mail : [commercial@iltr.fr](mailto:commercial@iltr.fr)

Envoyé en préfecture le 02/05/2025

Reçu en préfecture le 02/05/2025

Publié le

ID : 040-214002248-20250502-DMA20250010-AI



sogelink

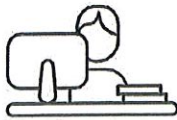


# Geodp

## SIMPLIFIEZ LA GESTION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCIAL

Geodp est une suite logicielle qui accompagne les collectivités dans la gestion des occupations du domaine public (droits de place, voirie, TLPE, terrasses, parkings, ...). Plus de 1000 mairies ont déjà choisi Geodp !

### POURQUOI CHOISIR GEODP ?



**Suite  
modulaire et évolutive**

Bénéficiez d'une suite logicielle complète qui s'adapte à vos besoins et votre organisation



**Optimisation  
des recettes**

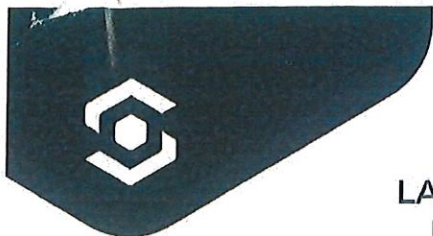
Centralisez vos démarches et documents directement sur GEODP pour mieux gérer votre activité



**Aide  
à la décision facilitée**

Gagnez du temps dans la prise de décision en vous appuyant sur des bilans et tableaux de bord, reportings par activité





Envoyé en préfecture le 02/05/2025

Reçu en préfecture le 02/05/2025

Publié le

ID : 040-214002248-20250502-DMA20250010-AI



## GEODP

### LA SUITE LOGICIELLE POUR LA GESTION DU DOMAINE PUBLIC COMMERCIAL

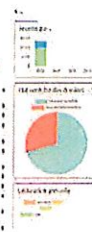
#### Geodp Placier

Gestion des droits  
de place des foires  
et marchés



#### Geodp TLPE

Gestion de la Taxe Locale  
sur la Publicité Extérieure  
(TLPE)



#### Geodp Voirie

Gestion des droits sur  
la voirie concernant les  
chantiers, déménagements,  
stationnements etc.

Code	Description	Statut
1	Accès et passage	Actif
2	Accès et passage de service	Actif
3	Accès et passage de service	Actif
4	Accès et passage de service	Actif
5	Accès et passage de service	Actif
6	Accès et passage de service	Actif
7	Accès et passage de service	Actif
8	Accès et passage de service	Actif
9	Accès et passage de service	Actif
10	Accès et passage de service	Actif



#### Geodp Terrasse

Gestion des occupations  
permanentes : terrasses,  
chevalets, enseignes

#### Geodp Manifestation

Gestion des manifestations  
telles que les brocantes,  
événements sportifs, défilés



#### Geodp Parking

Gestion des parkings



#### Geodp Caisse

Gestion des redevances  
en régie



En savoir plus



### Découvrez notre offre



Gestion  
du domaine public  
by sogelink

OPTIMISEZ LA GESTION ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS SUR LE DOMAINE PUBLIC

- Gérer le domaine public routier avec: *Littérails*
- Gérer les activités commerciales sur le domaine public avec: *Geodp*
- Gérer le patrimoine de signalisation verticale avec: *Sherpa*

Rendez-vous sur : [www.sogelink.com](http://www.sogelink.com) | 09 70 70 03 03

Document non contractuel. Toute reproduction ou modification est interdite. Ne pas jeter sur la voie publique. Sogelink - SAS au capital de 161 370 € - Les Portes du Rhône - 131 chemin du Bac à Traille - 69300 CALUIRE ET CUIRE - 09 70 70 03 03 - SIREN 432 993 780 RCS LYON - Code APE 6312Z - N° TVA intracommunautaire : FR32 432 993 780 - Imprimerie FOUQUET SIMONET - 18 avenue de Chanteraine BP213 - 38305 BOURGOIN-JALLIEU cedex



Conduite de projet / Activation et installation / Mise à jour GEODP / Tests et déploiement en production. Le module de paiement CB est intégré à la version Geodp mobile connecté (uniquement sous smartphone Android). Le module de paiement CB intègre la solution de paiement NEPTING	1,000	700,000		700,00
❖ MISE EN SERVICE PAIEMENT CB - APPAREIL MOBILE Configuration par matériel et par compte de dépôt	1,000	240,000		240,00
❖ MISE EN SERVICE PAIEMENT EN LIGNE - PAYFIP Modification du modèle de facture Paramétrage et mise à jour plateforme Geodp Mise en place des protocoles d'échange vers Tipi Régie Paramétrage pour redescende des paiements dans Geodp Tests et bascule en production Remise valable jusqu'au 31/05/2025	1,000	2 200,000	15,00	1 870,00
❖ INITIATION À GEODP Durée : 0,5j à distance	1,000	450,000		450,00

**CONDITIONS DE FACTURATION**

La facturation des articles d'abonnement, d'hébergement, de maintenance et/ou de licence logiciel, interviendra un mois après la date de réception de la commande. Cette facturation représentera le début de votre période d'abonnement ou de mise à disposition de la solution.

TOTAL HT (€)	TAUX DE TVA (%)	MONTANT TVA (€)	TOTAL TTC (€)
6 670,50	20,00	1 334,10	8 004,60

NET À PAYER
8 004,60 €

MODE RÈGLEMENT	CONDITION DE PAIEMENT	DATE DE VALIDITÉ	DOMICILIATION
Virement	30 Jours	24/08/2024	BPAURA CA LYON OUEST IBAN : FR7616807004008143694221826 BIC/SWIFT : CCBPFRPPGRE

Date, signature et cachet de l'entreprise

 « Je déclare accepter le présent devis, avoir pris connaissance des CGU disponibles à l'adresse <https://www.sogelink.com/cgu/> et les approuver »
